



L'accompagnement, un voyage à créer...

« Le regard de l'autre n'est pas neutre. C'est une perception qui provoque une alerte émotive, une sensation d'invitation ou d'intrusion ».

Boris Cyrulnik, Les Nourritures affectives, Edition Odile Jacob, Mars 2000.

Extrait tiré de : <https://citations.webescence.com/citations/boris-cyrulnik>
et photo de vie, atoll Tikehau, Tuamoutu, 2019.

Pierre GUILLET-ESSON

**Écrit de fin de formation au Conseil Conjugal
et Familial**

Promotion 2019/2021

Planning Familial de l'Isère - 30 bd Gambetta – 38000 GRENOBLE -
formation@leplanningfamilial38.org – www.isere.planning-familial.org

SOMMAIRE

Remerciements

Introduction

1 / La construction de ma problématique

1.1 / Qui suis-je et d'où je viens ?	page 2 à 3
1.2 / Mon cheminement	page 4 à 5
1.3 / De ma problématique à mon hypothèse	page 5 à 6

2 / Quelques repères

2.1/ Cadre philosophique	page 6 à 9
2.2/ Cadre théorique et législatif	page 9 à 12
2.3/ L'accompagnement	page 12 à 14
2.4/ La praxéologie	page 14 à 15

3 / Deux situations, fil rouge page 16 à 18

4 / Conseil Conjugal et Familial, accompagnement et praxéologie

4.1 / Une approche de la praxéologie	page 19 à 24
4.2 / La relation d'accompagnement	page 24 à 27
4.3 / Approche éthique dans la relation	page 28 à 32

5 / Mise en perspective de la praxéologie dans ma pratique page 32 à 37

6 / Les limites de la praxéologie page 37 à 38

Conclusion

Annexes / Référentiel professionnel de Conseiller Conjugal et Familial et Test personnel d'efficacité

Bibliographie

Remerciements

Une pensée particulière à celles et ceux qui m'ont accompagné à un moment de ma vie, qui me guident et me soutiennent dans cette démarche.

Introduction

À vous qui allez découvrir une partie de ma carte du monde à travers cet écrit, je souhaite prendre un temps pour vous accueillir, avec bienveillance et humilité dans ce voyage où l'incertitude croise la pensée complexe.

Dans le cadre de l'écrit professionnel de fin de formation, je vais présenter ci-après mon travail personnel de réflexion sur un enjeu de la fonction de conseiller.e conjugal.e et familial.e¹. (CCF) : « **L'accompagnement** ».

Dans une première partie je me présenterai à vous, en vous exposant mes forces et mes faiblesses. J'expliquerai le parcours qui m'a mené jusqu'ici et à la question de l'accompagnement.

Puis, à partir de la recherche du développement de ma compétence relationnelle dans l'accompagnement en tant que CCF, je présenterai mon hypothèse de travail basée sur une méthodologie réflexive appelée « **praxéologie** »², sur laquelle je me suis appuyé afin d'étayer mon développement.

Ensuite, je préciserai et définirai les notions clés liées aux concepts de la pratique de CCF, de l'accompagnement, de la praxéologie et leurs liens sur lesquels je m'appuie dans mon parcours.

Enfin, à partir de la description de deux situations vécues en stage au sein d'un Centre de Planification et d'Éducation Familiale³ (CPEF), je déroulerai un travail d'analyse réflexive, liant la théorie et la pratique, avant d'en décrire l'intégration concrète dans un dialogue singulier.

Je conclurai en précisant quelles sont, selon moi, les limites de la praxéologie.

¹ Pour une question de fluidité de lecture je vais utiliser en cas de répétition l'acronyme CCF pour désigner la fonction de Conseiller.e Conjugal.e et Familial.e.

² La praxéologie est une démarche structurée visant à rendre l'action consciente, autonome et efficace.

³ L'acronyme CPEF correspond au Centre de Planification et d'Éducation Familiale.

1 / La construction de ma problématique

L'accompagnement, un voyage à créer...un monde, qui passe par la découverte des chemins qui jalonnent les différentes étapes de ma vie...

1.1 / Qui suis-je et d'où je viens ?

Je suis un homme de 44 ans, marié à Frédéric depuis 2014, conscient du bonheur de vivre à ses côtés et de l'importance de notre union au quotidien dans l'équilibre entre nos forces et nos faiblesses.

J'ai grandi dans une famille militante associative, sportive, imprégnée de voyages, entouré d'une mère institutrice, d'un père fonctionnaire des impôts et d'un frère de trois ans mon aîné, des grands parents entrepreneurs, catholiques pratiquants d'un côté et de l'autre une grand-mère institutrice communiste et athée, pour laquelle les émotions étaient tues. Enfant introverti, ma scolarité fut marquée par une fugue, avec une petite voisine à l'âge de 7 ans, un redoublement en cycle 2. Des études moyennes m'ont permis d'aller jusqu'en première année de faculté de droit. En recherche de sens dans ma vie, après le BAFA, j'ai eu des emplois d'étudiant dans l'animation, auprès de personnes en situations d'handicaps, en parallèle d'un engagement associatif à la Croix-Rouge française qui m'accompagne jusqu'à aujourd'hui.

Mon adolescence fut marquée par la découverte du planning familial où j'ai pu profiter d'une écoute bienveillante et sécurisante de la part d'une CCF.

Puis après des études d'infirmier, un stage en santé publique et communautaire de plusieurs mois au Gabon, au sein d'une famille matriarcale qui fut ma seconde famille, m'a permis d'appréhender le concept d'altérité par la curiosité et la découverte du monde, sans crainte.

À la fin de mes études, j'ai souhaité réaliser un Volontariat à l'Aide Technique dans les services de santé des Iles de Wallis et Futuna, expérimentant par ce fait l'insularité. S'en est suivi un parcours d'introspection accompagnant ma construction.

Au niveau familial ce fut un tournant marqué par la première fois où j'ai vu pleurer mon père, le jour de mon départ sur le quai de la gare.

Ce voyage s'est terminé par un périple « seul » en sac à dos sur plusieurs mois. Pérégrinations, initiatiques, provoquant en moi une nuée ardente de sentiments et d'émotions. J'ai ressenti de la colère sur des engagements non tenus, de la tristesse par le fait de ne pouvoir partager certains moments avec des personnes que j'aime mais aussi du chagrin par la perte de certain.e.s proches, ainsi que de la peur en me confrontant à l'inconnu et à l'imprévu et enfin de la joie grâce aux différentes découvertes, rencontres et aux difficultés surmontées.

Ce chemin m'a permis de prendre conscience de mon orientation sexuelle, avec des questionnements métaphysiques, une remise en question « torturante » et des sentiments ambivalents, dans un mélange de désir, de rejet, d'amour et de honte.

Après cette période cyclonique, je suis passé progressivement vers une acceptation de qui j'étais pour aller vers une affirmation et une réalisation de moi-même dans ce monde. Ce fut une renaissance associée à la prise de conscience de l'importance de la vie relationnelle, affective et sexuelle dans ma construction identitaire avec l'envie d'approfondir ces domaines, essentiels pour un vivre ensemble de manière bienveillante en accord avec moi-même.

Suivit un départ pour l'île de Mayotte qui m'a permis de continuer à m'épanouir. Malheureusement je me suis confronté aussi au manque d'ouverture d'esprit, stéréotypes, préjugés et discriminations, en tant que partenaire d'un homme, de peau noire et musulman. Ce qui m'a sensibilisé sur les effets produits par les jugements de valeurs avec leurs conséquences destructives.

Un engagement associatif communautaire mais ouvert « friendly » sans assignation identitaire, ni dogmatisme, associé à un soutien et une acceptation amicale et professionnelle a été une force. Associé à des formations complémentaires autour de l'accompagnement et une remise en question par un mouvement de résilience, j'ai pu sortir d'une victimisation et d'un possible repli sur moi identitaire, en transformant mes désirs en un parcours créatif.

Ceci est passé par de nouvelles rencontres, la participation à des actions de préventions communautaires comme bénévole et une ouverture professionnelle. J'ai ainsi pu intégrer des réseaux, les adultes relais sur Valence, des collectifs de lutte contre le V.I.H et les I.S.T et Hépatites, de lutte contre les discriminations et cela m'a permis de croiser à nouveau des CCF du planning familial.

1.2 / Mon cheminement

A partir de cette description succincte de « Qui suis-je et d'où je viens ? » mon souhait est de faire percevoir mon parcours singulier pour permettre de comprendre le lien avec le sujet de mon écrit de CCF. Tout d'abord, j'ai pris conscience de l'importance de l'accompagnement à chaque étape de ma vie et de ses différentes approches.

Ensuite, j'ai vu émerger en moi l'importance de la vie relationnelle, affective et sexuelle dans la construction identitaire. Une route s'ouvrait donc à moi vers le coaching et la sexologie. Mais j'ai pris conscience que mon intérêt ne portait pas sur la recherche de causes, ni sur les réponses à un problème ou à une difficulté. Il portait plutôt sur l'accompagnement dans la réflexion et dans la recherche de sens, je me suis donc ainsi orienté vers la formation de CCF.

La formation au sein du planning familial a fait évoluer mes représentations. Basée sur la relation d'aide, avec une pédagogie active, des outils de l'éducation populaire et de développement de compétences psycho sociales, elle m'a permis d'aller à la recherche de mes ressources et de me confronter à mes limites. Par son approche et ses apports, elle m'a également permis de mettre en lien théorie et pratique lors des jeux de rôle et des stages, alternativement et progressivement, et de me les approprier.

Enfin, au sein même du groupe de formation, le sentiment de ne pas arriver à partager des questionnements sur des postures et des concepts (universalité et intersectionnalité, mixité et non mixité...), m'a amené à me remettre en question. Tout ceci m'a fait réfléchir sur le développement de mes compétences relationnelles, dans une approche constructive et en me décalant, ce qui m'a permis d'approfondir la question de la **réflexivité**. Lors de lectures, j'ai ainsi découvert un ouvrage sur une démarche qui vise à rendre l'action consciente, autonome et efficace. Une science qui porte sur les enjeux des interactions au moment même de l'action, en passant par une méthode réflexive nommée « **praxéologie** ».

Arrivant en fin de cursus de formation, un nouveau carrefour de ma vie s'ouvre à moi. Il m'est maintenant nécessaire de rassembler l'ensemble de ces éléments-là, pour ensuite construire ma problématique. Ces éléments sont les suivants :

- le souhait d’aller à la rencontre de l’autre, dans une relation professionnelle, basée sur la relation d’aide, avec humanité, de manières collaboratives, sans dogmatisme, en développant un soutien empathique, avec humilité, respect, par une attitude d’accueil positif et de non jugement, avec une recherche de congruence, d’authenticité dans ma posture et par une assertivité.
- le développement d’une posture professionnelle, laissant la place à l’autre comme partenaire, dans une approche transdisciplinaire, de développement des compétences psycho-sociales, de responsabilisation et d’autonomisation.
- l’envie de continuer à prendre ma part dans des actions individuelles et collectives de préventions, de lutte contre les discriminations sans distinction, dans la sphère de la vie affective, relationnelle et sexuelle pour toutes et tous.
- le désir de travailler dans une approche « **d’accompagnement** », sans être dans l’action du “faire pour“ ou “à la place de“, mais bien par la recherche d’un “être avec“, en utilisant les compétences et ressources de la personne, sans solution toute faite et préétablie, en gardant un regard réflexif, associé à un questionnement éthique sur ma pratique, pour continuer à la faire évoluer et à l’ajuster par une remise en question.

1.3 / De ma problématique à mon hypothèse

Tout ceci m'a donc conforté sur le fait que « **l’accompagnement** » et « **la réflexivité** » au-delà du décret de compétences est bien au cœur de la pratique professionnelle de CCF, mais qu’ils ne vont de pas de soi. Après avoir pris conscience de mes propres faiblesses, j’ai besoin de réaliser un travail d’approfondissement de mes compétences sur ces sujets.

Car entre savoir ce qu’est une relation d’accompagnement professionnelle et une approche réflexive pour un.e CCF, savoir utiliser les techniques et savoir les appliquer dans une rencontre singulière, il y a tout un monde.

Aussi j’ai moi-même noté un fossé et même parfois une opposition entre une théorie idéalisée et un comportement appliqué dans la pratique. Je me suis donc demandé comment dans ma propre pratique il m’était possible de les rapprocher.

Ma problématique de départ est donc la suivante :

Je me questionne sur comment développer ma compétence relationnelle, être et rester dans une relation d'accompagnement dans ma pratique professionnelle de CCF.

L'hypothèse que je vais alors développer :

En d'autres termes, ce travail de recherche et de réflexion vise à me permettre de comprendre dans quelles mesures une approche réflexive cadrée par la praxéologie, influence le développement de la compétence relationnelle dans l'accompagnement en tant que CCF ?

2 / Quelques repères

2.1 / Cadre philosophique

Pour commencer, il me semble essentiel de poser les fondements sur lesquelles reposent pour moi la pratique de CCF à partir de notions clés :

La personne : « *Est un tout indivisible, unique et en devenir, agissant dans la mesure de son possible en conformité avec ses choix, valeurs, croyances et selon ses capacités dans une recherche d'équilibre. C'est un être de relation et en interaction avec son environnement dans une recherche d'adaptation avec celui-ci grâce au coping⁴. En insistant sur la singularité de l'être humain, singularité qui dépasse la somme des parties qui le composent, qui sont en évolution constante dans une complexité sans cesse croissante et sans que ses comportements observables soient prédictibles.* »⁵

La santé : « *Est un processus dynamique et continu dans lequel une personne ou un groupe aspire à un état d'équilibre par le prendre soin favorisant son bien-être et sa qualité de vie, impliquant un engagement individuel et d'une société dans une adaptation aux facteurs environnementaux.* »⁶

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : « **La sexualité humaine** est l'intégration des aspects somatiques, émotionnels, intellectuels et sociaux de l'être humain sexué, de façon à parvenir à un enrichissement et un épanouissement de la personnalité, de la communication et de l'amour. »

⁴ Ensemble des efforts, des moyens, stratégies choisis et mis en place par la personne pour faire face à un événement de la vie ou pour résoudre un problème et diminuer les tensions ou maîtriser une situation, en clarifiant ses ressources, croyances, motivation, son engagement et les obstacles à surmonter.

⁵ Selon l'Ecole de la promotion de la santé McGill sous l'angle du paradigme de la transformation. Tiré du Modèle McGill, une approche collaborative en soins infirmiers, Edition chenelière éducation, 2015, page 9

⁶ Idem.

Et, « **La santé sexuelle** est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sécuritaires, sans coercition, ni discrimination et ni violence. Pour atteindre et maintenir une bonne santé sexuelle, les Droits Humains et Droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et réalisés. »

Le prendre soin : « C'est porter une attention particulière à une personne qui vit une situation qui lui est particulière et ce, dans la perspective de lui venir en aide, de contribuer à son bien-être, à sa santé. »⁷ Il me semble intéressant de rajouter que pour un.e CCF, c'est un processus dynamique, d'analyse d'une demande, de demandes cachées et des besoins dans un accompagnement par une relation d'aide, d'apport d'informations validées, de médiation et d'orientation dans une approche interdisciplinaire de manière individuelle ou groupale.

L'environnement : « l'ensemble des éléments d'un système avec des dimensions physiques, biologiques, psychosociales, politiques, économiques, législatives, spirituelles, culturelles et structurelles qui entrent en interaction avec la personne et dont sa perception repose sur l'idée que notre image a de la réalité, ou les notions structurant cette image, sont le produit de notre esprit en interaction avec une réalité, et non le reflet exact de la réalité elle-même. »⁸

C'est donc par une approche philosophique épistémologique c'est-à-dire par une étude critique des sciences et de la connaissance scientifique, que je souhaite éclairer la recherche de développement de ma compétence relationnelle d'accompagnement dans ma pratique de CCF.

Pour cela, je vais m'appuyer sur une **théorie de la connaissance constructiviste** qui porte sur l'image perçue de sa propre réalité, produit de notre esprit en interaction avec cette réalité et non un reflet exact de celle-ci et **phénoménologique**, par une recherche du sens de l'expérience vécue.

⁷ Définition de Walter Hesbeen dans le caring est-il prendre soin, Revue Perspective soignante, Ed. Seli Arslan, Paris 1999, n°4, page 8

⁸ Selon l'Ecole de la promotion de la santé McGill sous l'angle du paradigme de la transformation. Tiré du Modèle McGill, une approche collaborative en soins infirmiers, Edition chenelière éducation, 2015, page 9

Je me suis ainsi orienté vers les **travaux de Jean Piaget**, biologiste et psychologue suisse, pour qui « *on ne connaît un objet qu'en agissant sur lui et en le transformant* »⁹, par l'expérimentation. Ainsi que vers **la pensée complexe d'Edgar Morin**, sociologue et philosophe français, qui a fait émerger l'idée d'une imbrication du domaine de la science et de la philosophie dans un enchevêtrement pour mener une compréhension du monde, de manière transdisciplinaire et systémique, mais aussi par la grille de lecture de **l'existentialisme humaniste de Jean Paul Sartre** : une approche centrée sur l'individu, humaniste qui place la liberté humaine au-dessus de tout. Pour lui « *l'existence précède l'essence* »¹⁰ et voit l'homme comme créateur de ses propres valeurs, dans un athéisme de sa pensée qui le rend responsable et autonome. Dans ses écrits, il a expliqué que pour lui l'homme n'existe que par le fait qu'il n'est en rien défini et qu'il devient ce qu'il a décidé d'être par une subjectivité de sa réalité, en créant et en faisant évoluer son être dans une transcendance, qui lui donne un sens. Cette liberté est pour lui constitutionnelle à l'homme : « *l'homme est condamné à être libre, cela signifie qu'on ne saurait trouver à ma liberté d'autres limites qu'elle-même* »¹¹, ne pas choisir, c'est encore choisir.

Aussi pour lui l'homme se crée des subterfuges, dont la mauvaise foi, qui consiste pour lui, à faire semblant de ne pas être libre pour rester en accord avec sa conscience. Pour cela il a déterminé 6 modes de facticité contingente, des faits susceptibles de se produire ou pas et qui peuvent servir d'excuses : le fait de naître dans une société et une époque donnée, d'avoir un corps, d'avoir un passé, d'exister dans un monde qui nous préexiste, d'exister parmi d'autres sujets et de mourir. Il évoque aussi l'intersubjectivité, où chaque conscience individuelle exige de l'autre une reconnaissance libre qui passe par le fait qu'autrui devient autrui lorsque sa liberté s'oppose par des intentions et désirs différents.

Dans l'**essai existentialiste et féministe**, « Le deuxième sexe », **Simone de Beauvoir** compagne de Jean Paul Sartre, explique et s'oppose au fait que l'homme est perçu comme nécessaire, c'est-à-dire qui ne peut pas ne pas être, c'est un sujet. Alors que la femme serait contingente, c'est-à-dire qui peut ne pas être, perçue comme objet, qui n'existe que par la perception du sujet l'homme.

⁹ Jean Piaget, Psychologie et épistémologie, Paris, Edition Denoël, 1970, page 85

¹⁰ Jean Paul Sartre, L'existentialisme est un humanisme, extrait de la conférence 1945, site internet la-philosophie.com

¹¹ Idem

De plus, Simone de Beauvoir met en parallèle l'absence de liberté pour les femmes qui explique pour elle leurs infériorisations, les empêchant d'accéder à la transcendance, au fait de se dépasser, de s'autonomiser, en s'émancipant des stéréotypes et préjugés. Ceci en les enfermant dans l'immanence, c'est à dire ce qui serait intrinsèque à une représentation constitutive d'être une femme. Ce qui l'a poussée à écrire : « *on ne naît pas femme : on le devient* »¹² s'attaquant à l'essentialisme qui réduirait la femme à des caractères innés qui lui attribueraient un destin et une vie préétablie. Pour elle, on fabrique la féminité comme on fabrique la masculinité et la virilité.

Après avoir vu ensemble les repères philosophiques, voici des repères théoriques et législatifs qui me semblent essentiels pour encadrer le développement de ma compétence relationnelle d'**accompagnement** dans ma pratique de CCF **par la praxéologie**.

2.2 / Cadre théorique et législatif

Pour moi, c'est par l'utilisation de références théoriques et par une reconnaissance légale que la pratique de CCF est passée d'un métier à une profession.

Nous retrouvons **trois principaux courants de références théoriques** orientant les pratiques des CCF sur lesquels je vais moi-même m'appuyer et dont se réfère la praxéologie :

- Tout d'abord, l'**Approche Centrée sur la Personne** qui est une méthode de psychothérapie et de relation d'aide centrée sur la personne, base de la pratique de CCF. Elle a été créée par Carl Rogers psychologue nord-américain qui appartient au courant de la psychologie humaniste et qui se rattache à la phénoménologie et au constructivisme. Cette méthode est basée sur la non directivité du praticien qui parlant en « je » se décale de son propre savoir pour aller découvrir, le paradigme de la personne lui autorisant ainsi une liberté individuelle par une neutralité bienveillante. Il a fait évoluer sa méthode vers une philosophie de la personne et de la relation en appuyant sur le rôle prépondérant de la présence congruente du thérapeute. Un lien de confiance se construit ensuite, par l'écoute active et empathique des ressentis, émotions et sentiments.

¹² Slogan choc tiré de l'essai existentialiste et féministe de Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Collection NRF, Edition Galimard, 1949, 978 pages en deux volumes

Il insiste sur une manière d'accueillir, dans un regard positif, bienveillant et inconditionnel de l'autre, dans son altérité, par l'humanité et avec l'humilité de l'ignorant.

Aussi en se centrant non pas sur le problème mais sur la manière dont l'individu vit son problème et en lui renvoyant par une reformulation bienveillante, le praticien aide la personne à prendre conscience de ses propres conditionnements, mais aussi à trouver par la compréhension de lui-même, la confiance en ses propres ressources lui permettant de surmonter ses obstacles et de se réaliser dans un épanouissement émancipateur.

- Puis **l'approche systémique**, avec l'école de Palo Alto, influencée par le constructivisme. C'est un courant basé sur les recherches en cybernétique dans la théorie des systèmes. Pour ce courant, tout phénomène est intégré dans un ensemble complexe d'interactions entre des sous-systèmes intégrés au sein d'un plus grand et où l'ensemble est supérieur à la somme de ses parties. L'analyse systémique étudie le fonctionnement de l'ensemble et de manière holistique sans diviser les parties, dans un ensemble complexe et dans une évolution aléatoire et interdépendante. Certains des auteurs qui ont travaillé sur la thérapie familiale sont Paul Watzlawick, Gregory Bateson, qui a mis en lumière les **processus d'homéostasie** dans une recherche de maintien d'un équilibre et **de double lien** qui fait référence aux situations de communication dans lesquelles des messages contradictoires sont reçus, et d'**injonctions paradoxales** lorsque que l'on est pris entre deux obligations contradictoires dont une est consciente, l'autre non. Enfin, la **résonance** est pour Mony Elkaim un concept systémique et circulaire dans lequel il insiste sur la fonction du vécu d'une personne pour les membres du système humain avec lesquelles elle interagit.

- **L'approche psychanalytique**, fondée par Sigmund Freud, est aussi utile dans la pratique de CCF par la connaissance de ses modèles de construction du psychisme humain. Voici quelques références :

- **La première topique** qui est une représentation de l'appareil psychique différencié en systèmes, avec l'inconscient qui échappe au conscient, le préconscient qui est la mémoire et le conscient qui fait lien avec le monde.
- **La seconde topique**, cartographie de l'appareil psychique avec trois instances, le Ça pulsionnel, le Moi, siège de la personnalité compromis entre principe de plaisir et de réalité et le Surmoi issue du complexe d'œdipe intériorisant les lois et normes sociales, l'interdit de l'inceste et la non satisfaction immédiate des pulsions, c'est le liant social.

- **La notion de transfert**, qui est un processus au cours duquel des sentiments ou des désirs inconscients déjà investis dans son passé, se trouvent déplacés dans un autre cadre sur une autre personne.
- **La notion de contre transfert**, est la réaction du thérapeute au transfert réalisé par son patient, en lien avec ses propres problématiques inconscientes. Ça peut être un obstacle, mais aussi un outil en psychanalyse, pour permettre au psychothérapeute de comprendre dans quelle position le met le patient.
- **La notion de mécanisme de défense**, procédés inconscients employé par le Moi pour se protéger. On y retrouve le clivage, le déni, les lapsus, actes manqués, fantasmes, le refoulement, la régression, l'idéalisation, l'identification...
- **La notion de projection**, lorsqu'une personne déplace un élément, un sentiment de son propre espace psychique interne, dans un monde qui lui est extérieur, pour s'en protéger, qui peut se faire sur un objet ou sur une autre personne.
- **La notion d'introjection**, inverse de la projection.
- **La notion d'identification projective**, qui est le fait de projeter sur un objet qui peut être une personne, des caractéristiques personnelles, pour s'y reconnaître et prendre possession de cet objet.

Tout ceci oriente la pratique de CCF dans une prise en compte de la personne dans ses dimensions, physiques, biologiques, psychologiques, sociales, culturelles, culturelles, sociétales et environnementales.

Maintenant je propose de voir la **structuration de cette profession** dans son paradigme en décrivant ses fondements, ses spécificités et en clarifiant son but :

Historiquement, cette activité est née dans des valeurs et idéologies divergentes, religieuses catholiques, protestants et militants laïcs, féministes avec le Mouvement français du planning familial dont le premier centre d'accueil a été ouvert à Grenoble en 1961, avant la loi Neuwirth de 1967, instituant le Conseil Conjugal Et Familial.

Ces divergences, les luttes idéologiques, les enjeux de pouvoirs associatifs ainsi que le fonctionnement sous forme de bénévolat ont influencé durablement la pratique, le statut, la connaissance et reconnaissance des CCF, toujours présentes dans les enjeux d'une future reconnaissance diplômante, avec une possible certification.

Profession principalement féminine, elle fait référence à la notion anglo-saxonne du « care » et du counselling dans une approche de tenir conseil, de faire réfléchir, réfléchir ensemble sur les liens qui font sens pour la personne dans ce qu'elle vit ici et maintenant. Sa mission s'exerce spécifiquement dans le champ de la sexualité dans ses dimensions affectives, relationnelles et sociales. Son intervention est destinée à une personne (quel que soit l'âge), un couple, une famille ou un groupe.

La profession est régie par un référentiel d'activités et de compétences dans l'Arrêté du 3 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les Centres de Planification et d'Education Familiale et dans les Etablissements d'Information, de Consultation ou de Conseil Familial paru au journal officiel le 10 décembre 2010. (Annexe 1, p. 43 et p.44)

Elle s'est aussi constituée une charte déontologique et elle est soumise à la confidentialité, avec une obligation de formation continue et de supervision.

2.3 / L'accompagnement

Maela PAUL, formatrice auprès de professionnels de l'accompagnement, doctorante en sciences de l'éducation, dans « l'accompagnement une posture professionnelle spécifique »¹³, explique qu'il existe différents types de postures d'accompagnements :

- **Posture de conduite**, rôle d'aller vers un objectif, qui suppose une influence et suppose qu'on se place au-dessus ou en arrière de la personne ;
- **Posture de guidance**, rôle d'aller atteindre un objectif ensemble, sans autorité en montrant le chemin, qui implique un placement en avant ou à côté, pour mieux aider l'accompagné à trouver son chemin ;
- **Posture d'escorte**, rôle d'aller avec, en protection de l'accompagné pour le préserver ;

Maela PAUL présente ces approches dans une carte perceptuelle en choisissant deux axes :

- un axe horizontal qui va de la recherche de sens à l'approche technique,
- et une autre verticale qui va de la dynamique de réflexion à la dynamique de l'action.

¹³ Tiré du site internet <https://creg.ac-versailles.fr/vous-avez-dit-accompagner> s'inspirant de l'ouvrage de Maela Paul « l'accompagnement une posture professionnelle spécifique », Edition l'Harmattan, Collection Savoir et formation, 2014

En constatant certaines pratiques opposées :

- Le **counselling ou relation d'aide** (couplage sens/réflexion) que je souhaite développer dans ma pratique de CCF à l'opposé du **coaching** (couplage technique/action) ;
- Le **mentorat** (couplage sens/action) à l'opposé de la **médiation sociale** (couplage technique/réflexion).

Ce qui pour elle peut conduire à différentes figures :

- **Le passeur** qui facilite le passage d'un état à un autre, ce que je souhaite développer dans ma pratique de CCF ;
- **L'interprète** qui « lit » une situation et la décode pour l'accompagné ;
- **L'intervenant-expert** qui apporte son expertise pour résoudre le problème principal de l'accompagné.

Dans la pratique, Maela PAUL explique que « *les postures et figures ne sont pas figées et résultent d'un « bricolage », adaptées aux circonstances. Une même fonction d'accompagnement peut, volontairement, nécessiter l'adoption de différentes postures, selon que l'on accueille, écoute, analyse, informe, éduque, fait expliciter, prépare, soutien, guide, oriente...* »¹⁴

Pour recentrer l'accompagnement en tant que CCF il me semble nécessaire de préciser la pratique. Ni psychologue ni médecin elle/il ne fait pas de thérapie, ne travaille pas sur le passé, ne fait ni de diagnostic ni de prescriptions (sauf par protocole de délégation de tâches selon la pratique institutionnelle, pour les prescriptions de tests de dépistages I.S.T, test de grossesse, dosage BhCG, groupage sanguin, contraception orale et d'urgence, échographie de datation...). Elle/Il n'est ni médiateur familial car elle/il intervient en amont de séparations de couples et ne traite pas les questions juridiques, ni assistante sociale car elle/il ne gère pas les dossiers de demande d'aide sociale, ni coach car n'apporte pas de réponse aux problèmes ni à leurs résolutions.

¹⁴ Tiré du site internet <https://creg.ac-versailles.fr/vous-avez-dit-accompagner>

De plus, la/le CCF en France se situe bien dans le contexte sociopolitique contemporain et tient compte dans sa pratique d'accompagnement, des évolutions et besoins de la population : de l'individualisation de la société, marquée par une évolution de la vie de couples (dans le type, les enjeux, la durée..), où les questions autour de l'identité et du genre sont plus prégnantes, avec une aggravation des inégalités sociales (écarts sociaux), de la société numérique qui creuse les différences et peut être excluante, aggravant une précarité pour les plus vulnérables.

Pour cela la/le CCF **accompagne tout le long de la vie**, en **s'adaptant à chacun.e** par une écoute active, en posant un cadre sécurisant, en aidant la personne à clarifier ses besoins, désirs et demandes cachées et en prenant le temps de la guider dans une réflexion personnelle, de recherche de sens sur ce qui lui arrive et où elle veut aller, sans l'influencer, en s'assurant d'avancer avec elle à son rythme, dans ses choix, à partir de ses ressources, dans une recherche d'autonomie, avec bienveillance et dans une durée nécessaire et ce tout en gardant en tête ses propres limites, conservant la possibilité d'orienter la personne vers un partenaire si nécessaire.

Ainsi je terminerai cette partie en définissant l'accompagnement dans le Conseil Conjugal et Familial par les mots d'Albert MOYNE « *c'est un moment à part, une halte dans une longue marche quand l'usure de la route se fait sentir, l'oasis quand l'eau se fait rare, la boussole proposée pour faire le point - non le poing - ensemble, la barque du passeur où l'on va s'éloigner du rivage, prendre de la distance pour continuer le voyage de la vie autrement...* »¹⁵

2.4 / La praxéologie

Pour commencer je vous propose de la définir. Pour cela je vais utiliser la définition d'Yves Saint-Arnaud, psychologue québécois, sur lequel je vais m'appuyer pour faire mon développement.

La praxéologie est pour lui une science de l'action et de l'intervention, « *une démarche structurée visant à rendre l'action consciente, autonome et efficace* ». ¹⁶

¹⁵ Albert MOYNE dans *Vivre et penser le Conseil conjugal et familial*, Edition la chronique sociale, Lyon, 2013, page 12

¹⁶ Yves St Arnaud, *L'interaction professionnelle, Efficacité et coopération*, 2ème édition revue et augmentée, les Presses de l'Université de Montréal, 2003, page 6

Par efficacité il faut entendre l'atteinte d'un but consenti par les personnes en interactions. Tout d'abord, il met l'accent sur la pratique professionnelle réflexive de la démarche de réflexion dans l'action, la praxéologie, qui se distingue pour lui de la réflexion sur l'action à postériori, qui correspond à l'analyse de pratique professionnelle.

Puis il rajoute : « *La praxéologie vient du mot grec praxis qui signifie « action ». Le praxéologue est un praticien qui connaît les modèles d'interventions de sa discipline, mais les utilise avec prudence, les adaptant et les faisant évoluer en fonction des particularités de chaque situation qu'il rencontre. Lorsqu'il compose avec l'incertitude et se met à l'école du particulier, il élabore de nouveaux modèles d'intervention en mettant à contribution les ressources de son client il devient alors un praticien-chercheur. Pour peu qu'il accepte de conceptualiser et diffuser ses découvertes, il participe à l'évolution de sa discipline.* »¹⁷

Pour lui, on retrouve différents domaines de compétences dans la pratique professionnelle de chacun.e : le savoir, le savoir-faire permettant d'analyser des situations et formuler des actions et le savoir être qui est la compétence relationnelle. Dans la praxéologie, c'est la **compétence relationnelle**¹⁸ qui constitue l'**objet de recherche**.

La praxéologie se fonde sur l'approche épistémologique de Chris Argyris et Donald Schön, professeurs universitaires américains, qui ont développé une méthode réflexive sous le nom de « science-action » dans les années 80 et qu'Yves Saint-Arnaud a repris pour proposer cette méthodologie.

Je vous propose maintenant de faire le lien entre la praxéologie, comme approche réflexive dans l'action, et le développement de ma compétence relationnelle pour être et rester dans une relation d'accompagnement en tant que CCF.

¹⁷ Idem page 7

¹⁸ Selon Yves Saint-Arnaud la compétence relationnelle est la capacité d'établir et de maintenir avec ses interlocuteurs une relation qui débouche sur un maximum d'efficacité professionnelle.

3 / Fil rouge de mon cheminement, deux cas concrets

Je vais vous présenter deux situations vécues en stage au terme desquelles je suis sorti insatisfait.

C'est en septembre 2020, lors de ma seconde période de stage au sein du Centre de Planification et d'Éducation Familiale de Bourgoin-Jallieu, que j'ai rencontré ces deux situations. Une période de stage dit d'autonomisation où je me suis placé en posture professionnelle tout en étant accompagné par une CCF.

Description de ma première situation :

Ce matin-là, une jeune femme qui a pris rendez-vous pour « une première contraception », est accueillie par la secrétaire et accompagnée à la salle d'attente. Etant déjà venue au Centre de Planification et d'Éducation Familiale de Bourgoin-Jallieu elle a déjà un dossier que je récupère.

Je prends donc son dossier et le découvre, tout en me faisant un déroulé de la séance dans ma tête. Je ressens une certaine pression avec un sentiment de vouloir bien faire associé à un sentiment de sécurité en étant moi-même accompagné de manière bienveillante par ma tutrice de stage.

Je vais ensuite la voir dans la salle d'attente en me présentant en tant que stagiaire CCF en formation et en lui demandant si elle était d'accord pour que je mène l'entretien en présence d'une CCF.

Après qu'elle m'ait donné son consentement je lui propose de me suivre et de s'installer dans la salle d'entretien.

Une fois assis, j'ai repris un temps pour l'accueillir, en me présentant ainsi que la CCF qui était avec moi, en reposant le cadre de confidentialité puis en lui demandant ses attentes.

Elle m'a donc exprimé son souhait de débiter une contraception. Je l'ai aussi questionné sur ce qu'elle savait sur les moyens de contraception, elle m'a répondu qu'elle avait entendu parler de l'implant mais aussi de la pilule par sa grande sœur et que ça lui semblait le plus simple pour elle.

Puis, dans une volonté de transmettre une information complète et éclairée sur les moyens de contraceptions je lui ai proposée à partir d'une brochure d'information que je lui ai laissée, de lui présenter les différents moyens de contraception, les avantages, inconvénients et je lui ai montré un stérilet et un implant pour qu'elle puisse les visualiser.

Mais très vite j'ai perçu une tension chez elle, son visage semblant se figer, et un mouvement de recul dans le fauteuil m'a fait ressentir un malaise, un sentiment d'incompréhension et de désapprobation.

Je lui ai donc demandé ce qui se passait et elle m'a exprimé qu'elle n'avait pas trop de temps et que pour elle c'était la pilule qu'elle souhaitait car elle en avait déjà parlé avec sa grande sœur. Etant déstabilisé, la CCF qui était avec moi a repris le cours de l'entretien et elle est revenue plus précisément sur les pilules contraceptives en questionnant sur les antécédents médicaux, le souhait de garder ou pas des règles régulières, pour savoir quelle pilule contraceptive il était possible de lui proposer dans un premier temps.

A été évoquée ensuite la gestion de la prise quotidienne, l'horaire, ce qu'il était possible de faire en cas d'oublis et quand elle voulait la débiter. Souhaitant débiter dès ce lundi et en dehors de ses règles j'ai rappelé l'importance d'utiliser les préservatifs pendant les 7 premiers jours de prise de la pilule, le fait que la pilule ne protège pas des IST/VIH et la possibilité de faire un dépistage.

On a évoqué ensuite la conduite à tenir en cas d'oublis de plus ou moins 12h, en cas de diarrhée importante et vomissement dans les 4h après la prise de la pilule. Nous lui avons aussi délivré une boîte de Norlevo (pilule d'urgence dite du lendemain) avec des préservatifs, en rappelant qu'elle peut prendre la pilule d'urgence dans les 3 jours après la prise de risque et si elle a eu une relation sexuelle, 5 jours avant l'oubli ainsi-que le fait aussi de pouvoir faire un test de grossesse 3 semaines après, pour sécuriser le risque de grossesse.

Ma tutrice CCF qui était avec moi lui a proposée de partir sur la pilule « optimizette » progestative sans estrogène ; nous lui avons laissée deux plaquettes en fixant un rendez-vous avec le sage-femme homme afin qu'elle puisse faire un point et renouveler ou modifier si elle le souhaitait son moyen de contraception.

Je l'ai remerciée et demandé si elle avait d'autres demandes et je lui ai rappelée qu'elle pouvait à tout moment revenir vers nous si elle avait des questions.

Après avoir noté par écrit les transmissions sur le dossier papier et informatique, j'ai pris un temps de débriefing avec la CCF afin d'exprimer mes ressentis, pour avoir un retour réflexif sur ma pratique.

La bienveillance de ma tutrice m'a permis de pointer mes difficultés d'écoute active au départ mais aussi mes points forts dont ma capacité à me réajuster. Cet échange m'a permis d'approfondir mes connaissances afin d'être plus fluide, moins centré sur mes propres besoins et de réajuster ma pratique.

Description de ma seconde situation :

Lors d'une séance de co-animation collective, dans une classe de 5ème d'un collège autour du rapport filles/garçons. Après avoir rejoint la classe nous avons formé avec la CPE deux groupes mixtes et équilibrés. Je suis resté dans une salle de classe avec une CCF et un demi-groupe de 14 élèves. Une fois assis à leurs tables et sans changer la disposition de la classe, nous nous sommes présentés, présenté le planning familial, le cadre de notre intervention, et de l'animation. Puis nous avons proposé deux sous-groupes non mixtes (un groupe de filles et un groupe de garçons) qui ont noté, sans se voir de chaque côté d'un tableau blanc, les avantages et inconvénients d'être une fille pour le groupe de filles ou d'être un garçon pour le groupe de garçons.

La CCF et moi passions du groupe des filles à celui des garçons, en restant vigilant au respect des consignes, sans être intrusif, mais plutôt en facilitant la réflexion et l'expression par la reformulation des idées.

Du côté des filles le travail a été très vite productif et chacune a pu s'exprimer et écrire ses idées. Coté garçons, ce fut plus compliqué avec un leader du groupe qui a monopolisé le feutre et déstabilisé ses camarades en étant dans la provocation. J'ai donc dans un premier temps rappelé la consigne, puis interpellé le reste du groupe et rappelé les règles. Mais voyant que ça ne l'arrêtait pas, je me suis senti moi-même déstabilisé, avec le sentiment de ne pas pouvoir le canaliser pour permettre au groupe d'aller jusqu'au bout de l'animation.

Après 10 minutes chacun.e s'est remis à sa place et nous avons réalisé un dialogue croisé, pour échanger, clarifier et faire préciser les idées. Ce qui a permis aux élèves d'écouter et de prendre conscience des différences, de déconstruire des préjugés et stéréotypes de genres en explicitant les points de vue et en favorisant les argumentations.

Nous avons terminé en les remerciant de leurs participations et avons pris un temps de débriefing, au cours duquel nous avons partagé nos ressentis et j'ai pu exprimer les difficultés que j'avais rencontrées. Sans jugement et par sa posture la CCF qui était avec moi par sa posture m'a permis de prendre du recul pour m'aider à me décaler dans un travail réflexif.

À partir de ces deux situations, je vais éclairer ma pratique, par le prisme de la praxéologie, pour trouver des voies afin de développer ma compétence relationnelle, à être et rester dans une relation d'accompagnement en tant que CCF.

4 / Conseil Conjugal et Familial, accompagnement et praxéologie

4.1 / Une approche de la praxéologie

La méthode que je vais présenter est tirée des ateliers de recherche transdisciplinaire de praxéologie proposé par Yves St-Arnaud, regroupant des professionnels de la santé, du social, de l'éducatif et de la justice.

Etant dans la découverte de cette approche, le but de ma démarche est de faire partager ma compréhension de la praxéologie et en quoi elle peut éclairer ma pratique de CCF dans le développement de mes compétences relationnelles à être et rester dans une relation d'accompagnement.

Pour cela, Yves St Arnaud propose un outil intitulé **test personnel d'efficacité** (Annexe 2, p.45 et p.46) qui a pour intérêt d'aider à repérer l'efficacité, ou pas, des échanges de manière à permettre de réajuster, outil que je n'ai malheureusement pas pu utiliser pour plusieurs raisons, d'abord par le fait que je me le suis approprié trop tard dans le déroulement de la formation et ensuite par le fait que je n'ai pas gardé de traces suffisamment précises des dialogues lors de mes interactions. Mais je me suis approprié la philosophie et je vais donc l'utiliser comme grille de lecture pour éclairer mon discours.

Yves Saint-Arnaud propose par cet outil d'**évaluer l'efficacité des interactions humaines**.

Pour cela il décrit **deux niveaux d'efficacité à évaluer** :

Un premier est dit **évaluation extrinsèque**, sur le contenu de l'information, savoir théorique et savoir-faire pratique, avec de possibles erreurs dites techniques (exemple : les différents moyens de contraceptions, le protocole d'une IVG...).

Le second est dit **évaluation intrinsèque**, c'est à dire qui porte sur les effets recherchés, c'est le savoir être (exemple : que la personne exprime sa demande).

Son **postulat** de départ est que « *Dans une interaction, toute action est intentionnelle* ». Que : « *Dans toute interaction, l'acteur cherche à influencer son interlocuteur en produisant chez lui un effet observable. Cet effet visé définit concrètement l'attente de l'acteur* ». Et « *tout comportement est instrumental. Le comportement verbal et non verbal de l'acteur est considéré comme un moyen utilisé pour produire l'effet visé.*»

De là une interaction est jugée efficace si : « *l'effet visé par l'acteur dans une répartie est produit et peut être observé dans le comportement verbal et non verbal de son interlocuteur qui suit immédiatement cette répartie.* » et qu'il « *ne se produit aucun effet secondaire indésirable, du point de vue de l'acteur* », ¹⁹ par exemple un risque de rupture du lien de confiance noté par le professionnel.

En reprenant ma première situation, je vais voir quelles sont les raisons qui m'ont amené à adopter un comportement non conforme à ce que je souhaitais mettre en œuvre.

Lien avec la première situation :

Tout d'abord, au niveau extrinsèque, mon manque de maîtrise du savoir en début de formation au niveau des moyens de contraception a entraîné un flou et un manque de fluidité.

Puis au niveau intrinsèque, je vais essayer de reprendre mon intention. Mon souhait était de donner le plus d'informations possibles, claires et complètes pour que cette jeune femme puisse faire un choix de première contraception de manière éclairée. Or le manque d'assurance, de maîtrise de connaissances (évaluation extrinsèque) a fait que je me suis centré sur mon besoin de ne rien oublier dans l'apport d'informations sur l'ensemble des moyens de contraceptions et sur le fait que je souhaitais qu'elle puisse faire son propre choix, pouvant être différent de celui de sa sœur. À ce moment-là, je n'étais plus à l'écoute de ce qu'elle m'avait exprimé et à sa réflexion préalable avec sa sœur, c'est-à-dire débiter une pilule contraceptive (évaluation intrinsèque), même si j'ai été capable d'être attentif à son non verbal et de réajuster par une remise en question sans persévérer dans l'erreur. Je suis quand même ressorti de cet entretien avec le sentiment de ne pas avoir accompagné comme je le souhaitais cette jeune femme dans son choix.

En m'appuyant sur la praxéologie, j'ai pu par une approche réflexive mettre en exergue différents éléments : Tout d'abord la nécessité de développer mes « compétences techniques ou savoir disciplinaire » autour des connaissances théoriques des moyens de contraceptions afin d'avoir une maîtrise suffisante pour me permettre de m'en détacher, puis le besoin de développer ma compétence d'« accueil et d'écoute active » du référentiel autour de la « capacité à recueillir les données d'informations nécessaires à la compréhension de la situation et de la demande ».

¹⁹ Yves St Arnaud, L'interaction professionnelle, Efficacité et coopération, 2ème édition revue et augmentée, les Presses de l'Université de Montréal, 2003, page 35.

Enfin, dans la compétence d' « accompagnement » de développer ma « capacité à sélectionner et transmettre les informations pertinentes à l'intéressée et de manière adaptée et non directive ».

Ainsi, grâce à l'ajustement fait par la CCF qui était avec moi au cœur de l'entretien puis dans un second temps en supervision/débriefing, j'ai identifié des erreurs et des axes d'amélioration afin de réajuster ma pratique.

Pour poursuivre dans l'évaluation de l'efficacité des interactions humaines, la praxéologie propose au professionnel de se pencher sur **l'atteinte d'un résultat visé** au moment même des interactions. On parle **d'autorégulation** comme un temps d'autocritique, d'évaluation intrinsèque de l'effet produit au moment même de l'entretien en composant avec l'incertitude. Ceci consiste à repérer dans son dialogue, à partir de la réaction de la personne, l'erreur d'une répartie qui ne produit pas l'effet visé, puis à la corriger dans la répartie qui suit en mettant à contribution les ressources de la personne, ce que j'ai réalisé avec cette jeune femme lorsque j'ai perçu son malaise.

Il me semble aussi important de rappeler que pour la praxéologie aucune méthode ne peut assurer l'efficacité immédiate de chaque répartie au cours d'un dialogue professionnel.

Lien avec la seconde situation :

Ainsi, suivant cette approche dans l'animation collective après avoir demandé de respecter le cadre et voyant que les perturbations étaient toujours présentes, j'aurais pu revenir, vers ce jeune homme en cherchant à comprendre ce qu'il vivait, en lui exprimant que son comportement me gênait, qu'il était important pour le groupe de respecter le cadre et que s'il n'était pas possible pour lui de le respecter il avait l'autorisation de sortir du groupe.

Ce **principe d'autorégulation** est inspiré des travaux de Chris Argyris et Donald A. Schon. « *Il consiste à évaluer continuellement l'effet de ses réparties au cours d'un dialogue pour déceler et corriger les erreurs que l'on commet inévitablement dans un processus qui évolue par essais et erreurs, comme c'est le cas habituellement dans une interaction professionnelle* ». ²⁰

²⁰ Idem page 34.

Il passe par la **prise de conscience de l'intentionnalité de l'action**, dans l'**atteinte d'un résultat visé**, en partant du fait que pour les praxéologues toutes les actions sont intentionnelles, il est donc nécessaire de se rendre conscients des enjeux.

Ainsi selon Argyris et Schon « *lorsqu'on demande à un praticien d'expliquer son action, on constate un écart fréquent entre sa théorie de référence et sa théorie d'usage* ». ²¹

Cela peut s'expliquer par la présence de visées inconscientes liées à nos propres mécanismes de défense.

Pour l'éviter il est essentiel que le professionnel arrive à afficher rapidement et correctement ses intentions et une question peut permettre de l'aider : « *Qu'est-ce que mon interlocuteur devrait dire ou cesser de dire, faire ou cesser de faire, pour que je sois satisfait de l'effet produit par chacune de mes réparties* ». ²²

En se mettant à l'écoute des affects, des sentiments de plaisir ou de déplaisir ressentis lors des interactions, on peut vérifier si on a obtenu ou non l'effet recherché (exemple sentiment d'agacement face à cette personne qui après plusieurs rappels ne respecte toujours pas le cadre).

Lien avec la première situation :

Pour éclairer mon propos, je vais revenir sur ma première situation. Mon intention était d'amener cette jeune femme à expliciter elle-même son propre choix d'un moyen de contraception (théorie de référence). En revenant sur le déroulé, je me rends compte que je suis allé sur un essai de présentation exhaustive de l'ensemble des moyens de contraception et que pour moi ma véritable intention (théorie d'usage) était qu'elle fasse un choix autonome sans influence de sa sœur et de manière éclairée. Cette prise de conscience de mes erreurs va me permettre d'être plus attentif à la mise en cohérence de ma théorie de référence basée sur la relation d'aide, l'approche systémique et ma pratique.

Ainsi pour Yves St Arnaud, **pour permettre l'autorégulation** lors d'échanges inefficaces le professionnel doit tenir compte de **3 niveaux d'erreur et d'autorégulation** :

- **Niveau 1 L'erreur technique** : inefficacité attribuable à un procédé particulier (parole ou geste), au moyen utilisé par le professionnel pour produire un effet immédiat (question ambiguë, faux arguments, langage inapproprié, etc...).

²¹ Idem page 36

²² Idem page 36

- **Niveau 2 L'erreur de visée** : inefficacité attribuable au caractère irréaliste de la visée du professionnel, lorsque l'écart entre l'effet produit et l'effet visé se maintient malgré une variation dans les moyens utilisés pour produire cet effet immédiat.
- **Niveau 3 L'erreur d'aspiration ou d'intention** : inefficacité attribuable au fait que le professionnel persiste à vouloir produire un effet immédiat pour répondre à un besoin personnel en répétant des paroles ou des comportements qui relèvent d'une visée qui est avérée irréaliste. (exemple : l'action de porter ses propres désirs vers l'autre dans une identification.)

Dans ce processus de praxéologie, la progression se fait par essais et erreurs, « *le mot « erreur » signifie seulement qu'un essai n'a pas réussi à produire l'effet visé sans jugement négatif, les personnes les plus compétentes sur le plan relationnel ne sont pas celles qui font le moins d'erreurs, mais celles qui repèrent et corrigent celles-ci le plus rapidement* ». ²³

Lien avec la seconde situation :

Lorsque je suis confronté à cet élève perturbateur et que j'essaie de remettre le cadre sans y parvenir, cette situation m'a renvoyé à mon besoin de réussir le déroulé de l'animation.

Je peux considérer que son comportement face à moi et au reste du groupe peut être regardé par une erreur de visée et d'aspiration. Un questionnement sur ce qui faisait sens pour moi dans mes ressentis, aurait peut-être pu m'aider à faire évoluer plus facilement la situation. Ce que j'ai réalisé ensuite en débriefing avec l'aide de la CCF.

Un autre élément est mis en avant dans la praxéologie, c'est la **notion d'escalade dans l'erreur**, Yves Saint-Arnaud pose trois questions clés : « qu'est-ce que j'aimerais entendre présentement ? Est-ce réaliste ? Sinon qu'est-ce que je pourrais chercher d'autre ? »

Il rappelle aussi que dans l'apprentissage de la praxéologie, le plus difficile est de concentrer son attention sur les effets immédiats que l'on cherche à produire au cours même d'un dialogue.

Lien avec la première situation :

C'est un peu ce qui m'est arrivé dans ma première situation quand je me suis lancé dans une présentation complète des modes de contraceptions qui ne correspondait pas à l'attente de cette jeune femme à ce moment-là.

²³ Idem page 44

Aussi grâce à la CCF expérimentée qui était avec moi, nous avons pu corriger cela pour s'adapter à ses besoins spécifiques.

Pour s'autoréguler dans l'action, il faut donc être attentif aux effets produits par ce que nous exprimons au fur et à mesure, par notre verbal et non verbal, être attentif par une écoute active, au comportement, silence, recul, regard, échanges verbaux validant ou pas.

En conclusion le principe d'autorégulation doit permettre de répondre à « savoir ce que je veux et vouloir ce que je peux », en s'adaptant en fonction de l'effet produit sur moi et chez mon interlocuteur en fonction de mon intention et au premier signe d'escalade, je me dois de modifier selon le cas, ma technique, ma visée, ou mon aspiration.

Ainsi dans ma première situation, je voulais l'écouter (ma technique), pour qu'elle me parle de son choix personnel de contraception (ma visée) et que je ressente que je l'aidais dans son choix (mon aspiration).

4.2 / La relation d'accompagnement

La relation d'accompagnement dans la praxéologie passe par la mise en place d'**une relation de partenariat** qui fait que la/le CCF et la personne sont des partenaires à la recherche d'un but commun et que la/le CCF est responsable de créer. Structure de relation qui sera **basée sur la coopération** en définissant le champ de compétence de chacun.e et en les prenant en compte dans les interactions.

Un élément clé est **la coopération** et l'existence d'un **but commun**, qui n'est souvent pas présent au départ de la relation. Par exemple si la prise de rendez-vous a été proposée par le professionnel lui-même, il parle de structure de pression, si c'est par la personne, son/sa conjoint.e, ami.e, un professionnel, enseignant, éducateur..., il parle de structure de service.

Dans la structure de pression, le professionnel attend de la personne qu'elle lui donne des informations ou qu'elle fasse quelque chose, ce qui entraîne souvent des résistances chez cette personne et des incompréhensions chez le professionnel qui, pourtant a le sentiment d'intervenir dans l'intérêt de la personne.

Dans la structure de service, la relation s'engage dans une recherche de moyens pour satisfaire la demande de la personne ou du groupe, (par exemple lors de la demande par une institution de réaliser une intervention d'éducation à la vie affective et sexuelle dans une classe).

Aussi la praxéologie propose au professionnel de manière proactive de **transformer la structure de pression ou de service en structure de coopération** pour éviter de se trouver face à des résistances (rejet, fuite, déni, passivité, relativisation...).

Cette action impose au professionnel de rompre avec certaines habitudes qui survalorisent l'expertise du champ disciplinaire en apprenant à composer avec le non-savoir et l'incertitude. Cela passe par la **formulation d'un but commun** qui reflète ce que le professionnel et la personne veulent et peuvent faire ensemble, avec chacun son intérêt et qu'ils ne peuvent atteindre sans la contribution de l'autre, dans une responsabilité partagée. Sur le plan de l'action, les partenaires utiliseront des ressources qui leur sont propres et en interaction, donc avec un pouvoir partagé, par un échange réciproque dans le respect et la reconnaissance des limites et compétences de l'autre et pour l'atteinte d'un objectif commun.

Pour vérifier que l'on est bien dans une structure de relation de coopération il est possible de répondre à ces trois questions : « *Qui détermine le but de l'interaction ?* », « *Pour que le but soit atteint, qui est sollicité ?* », « *Au cours de l'interaction, dans quel sens s'exerce l'influence ?* ». Ce qui n'est pas si simple lorsqu'une divergence surgit. Pour Argyris et Schön, le modèle de la structure de coopération permet d'y répondre en « *accroissant l'information valide, en multipliant les choix libres et éclairés, en intensifiant l'engagement intérieur envers les décisions qui sont prises et dans la surveillance de la mise en pratique.* »²⁴

On retrouve ainsi un autre élément clé pour la construction du partenariat dans la relation, dans le processus d'accompagnement, **la concertation** qui repose sur une attention particulière pour maintenir la coopération tout au long des échanges dans une approche systémique. Elle est très utile tout particulièrement lorsqu'il y a des résistances, des perturbations et divergences, comme dans mes deux situations.

Liens avec les deux situations :

En partant des attentes de la personne ou du groupe, puis en structurant le déroulé de l'entretien ou de l'animation avant d'aller dans le contenu, le clair exposé du cadre (la situation de départ), mon intention (but), la manière d'accompagner (partenariat coopératif), et par la validation de cette méthodologie avec la personne ou le groupe, aurait peut-être permis tout le long des échanges de s'y référer et de maintenir cette concertation nécessaire au partenariat et à la coopération dans l'accompagnement vers l'atteinte d'un objectif commun.

²⁴ Idem page 89

Cette concertation passe par **l’alternance en utilisant des différents canaux de communications**, avec le mode rationnel qui est un processus cognitif d’analyse et le mode affectif du domaine des émotions, du ressenti et des sentiments.

Ceci est nécessaire pour accueillir par une écoute active la personne et permet de se protéger de ses propres filtres de perceptions ou biais cognitifs entraînant des interprétations et des incompréhensions.

Cela passe par le fait d’utiliser la relation d’aide de Carl Rogers en parlant en tant que « je », dans une empathie qui permet par une prise en compte du comportement verbal et non verbal, d’entendre, voir, ressentir, goûter et toucher ce que mon interlocuteur vit à ce moment-là ainsi que par le décalage conscient de mon propre point de vue (prisme), vers celui de l’autre dans son cadre de référence (son paradigme). C’est dans un premier temps, une écoute active et empathique, sans préjugés, ni jugement de valeurs, dans une neutralité bienveillante, une humilité du non savoir dans une attitude de soutien positif.

C’est le fait d’être attentif et de respecter les différents silences, de valider l’écoute par des « hum hum », en utilisant les outils de la reformulation miroir et de clarification.

En validant tout au long des échanges la bonne compréhension commune par des temps de synthèses, permet d’adapter l’apport d’informations techniques selon la demande et les besoins, pour un choix éclairé dans la prise de décision.

Lien avec ma première situation :

En me demandant quels étaient les faits qu’elle me communiquait, en reformulant (si j’ai bien compris, votre sœur vous a dit que la pilule était le moyen de contraception à choisir ?), ses réactions affectives (est-ce que ça vous rassure ?), ses idées (et vous qu’est-ce que vous en pensez ?), et ses intentions (si je comprends bien, à ce jour, votre souhait est d’utiliser une pilule contraceptive.) ça m’aurait peut être aidé à adapter mon accompagnement.

Puis **dans le partenariat**, la praxéologie met en avant la **recherche d’autonomie**, qui passe par **la non-ingérence et la subsidiarité**. Ceci correspond au partage du pouvoir dans l’accompagnement, par le fait de prendre conscience du pouvoir que l’on peut avoir en tant que professionnel et de celui qui appartient à la personne ou au groupe.

Les champs de compétences de chacun doivent être respectés en tenant compte des déficits et handicaps qui peuvent entraîner la subsidiarité.

Pour la/le CCF, une partie de son rôle est d'apporter ses compétences disciplinaires, d'accueillir, d'écouter, d'accompagner, d'informer, de prévenir, d'éduquer et d'orienter, pour le bien de la personne d'une manière générale. Mais il est essentiel de s'adapter à la singularité de la situation, de l'individu ou du groupe afin de rester un partenaire, et non un prestataire ce qui pourrait mettre à mal la structure de coopération d'un réel partenariat, pour cheminer en confiance dans une relation d'accompagnement.

Pour éclairer la notion de pouvoir, Yves Saint Arnaud décrit **3 types de pouvoirs** que l'on retrouve chez tout être humain²⁵ :

- Le pouvoir d'autorité (hiérarchique, électorale, parentale...)
- Le pouvoir d'expert (savoir théorique, professorale, expérientiel...)
- Le pouvoir personnel (choix personnel, personnalité, charisme...)

Dans le souci de cultiver un accompagnement basé sur la relation de partenariat, la/le CCF, va privilégier le pouvoir personnel chez la personne pour l'aider à développer son empowerment ou sa capacité à faire face à une situation avec ses propres ressources et son coping qui est composé de ses forces, croyances, motivations, readiness c'est-à-dire de ses capacités à apprendre, à s'engager en précisant les moyens et obstacles du défi à surmonter.

De plus si la/le CCF qui connaît ses propres limites, elle/il peut les utiliser et être capable de les exprimer pour réorienter une personne qui présente une situation qui questionne son éthique (exemple : discours autour de violences...).

En développant son assertivité, cela permettra de rester congruent et de pouvoir rester dans une relation d'accompagnement jusqu'au bout.

Puis Yves Saint-Arnaud intègre dans la praxéologie les **théories du changement**.

Je vous propose de m'appuyer sur l'école de Palo Alto avec Paul Watzlawick qui s'est questionné sur le développement et la résolution des problèmes.

Pour cela il a tout d'abord fait une distinction entre difficulté, qui peut soit se résoudre soit se supporter, et problème qui renvoie à une impasse.

- Pour résoudre une difficulté, il propose de maintenir le processus de recherche de solutions que la personne utilise habituellement.
- Pour résoudre un problème, il propose de modifier la façon de le poser et parle de recadrage en modifiant la perception de la situation qui fait problème.

²⁵ Idem page 167

4.3 / Approche éthique dans la relation

Pour débiter cette dernière partie autour de la praxéologie comme approche réflexive dans l'action et comme moyen de m'aider à développer ma compétence relationnelle dans ma pratique d'une relation d'accompagnement en tant que C.C.F, il me semble essentiel comme pour Yves Saint-Arnaud d'insister sur la **responsabilisation**, la **conscience professionnelle** et **l'honnêteté intellectuelle** de tous les professionnels.

Pour cela je vais commencer par préciser la notion **d'approche éthique** :

La réflexion éthique impose un devoir de penser pour aider à mieux comprendre ce qui est en jeu dans un monde complexe où les cadres de références se transforment et où le lien social qui doit nous permettre de vivre ensemble est questionné.

Puis, comme nous l'avons vu ensemble les CCF ont adopté une **charte de déontologie** élaborée par l'association nationale des conseillers conjugaux et familiaux, avec l'approbation des CCF et qui repose sur leurs engagements dans une pratique générale de la profession.

On peut y retrouver le fait d'offrir un lieu de parole et d'écoute active, en restant centré sur le projet de la personne, le fait d'être tenu au secret et à la confidentialité, de ne pas utiliser ce qu'on connaît de la personne à des fins personnelles, économiques, sexuelles... d'écouter dans le respect des différences, en s'astreignant à une supervision et/ou une analyse de la pratique ainsi qu'à une formation continue... d'accepter de justifier sa fonction, ses méthodes et tarifs, en étant conscient de ses limites personnelles et professionnelles.

Ici je propose un temps de **réflexion éthique**. Selon René Villemure, éthicien et philosophe québécois, pour qui « *L'éthique est une réflexion qui vise à décider avec justesse dans l'incertitude; elle intervient en amont d'une décision et elle cherche à déterminer le sens à donner à une conduite dans un contexte donné* ». Enfin, il explique que « *L'éthique fait peur parce qu'elle est un pari sur les gens plutôt que sur les règles.*»²⁶

C'est ce que l'on retrouve dans la pratique de C.C.F, avec la règle du non jugement, en s'abstenant de formuler des opinions personnelles qui seraient reçues comme des approbations ou des blâmes par la personne accompagnée, en exprimant une acceptation inconditionnelle dans une attitude de soutien positif et valorisant.

²⁶ René Villemure, L'éthique pour tous...même pour vous ! Petit traité pour mieux vivre ensemble, Les éditions de l'homme, 2019, page 13 à 19

Pour Yves Saint-Arnaud l'éthique passe par **la responsabilisation**, responsabilisation qui, pour lui est le fait de laisser la place à la personne que le professionnel accompagne afin de lui permettre d'agir de manière autonome. Pour lui, la personne est un être unique, capable de prendre ses responsabilités, en utilisant son pouvoir personnel, en faisant des choix éclairés. Tout ceci pour permettre d'entretenir un rapport de coopération constructif de partenariat dans un accompagnement équilibré.

Lien avec ma première situation :

J'ai noté que ma perception des difficultés rencontrées par la personne que j'accompagnais étaient plus reliées à mes propres frustrations que j'éprouvais face à mon besoin, afin que cette jeune femme puisse faire un choix autonome et éclairé, plutôt qu'à une difficulté pour elle à faire un choix.

Le principe de responsabilisation peut aussi s'appuyer sur le postulat de la psychologie humaniste-existentielle, dont l'Approche Centrée sur la Personne.

Selon Carl Rogers, il existe à l'intérieur de chaque organisme humain, un mécanisme qui oriente son développement en vue de maintenir un fonctionnement optimal, qu'il porte déjà en lui et qui sont ses ressources internes. Ainsi, si un être humain acquiert la capacité de se prendre en charge, d'agir consciemment sur son développement personnel, en résulte pour Yves Saint-Arnaud un **processus d'auto-développement, d'émancipation et d'autonomisation**.

Il ajoute que ce processus se manifeste à travers une alternance de mouvements complémentaires d'ouverture et de fermeture dans l'expérience consciente et immédiate d'une personne, mouvement d'ouverture qui consiste à recevoir sans les déformer des informations provenant de son organisme et de son environnement et mouvement de fermeture permettant d'assimiler les informations reçues sans être submergé et de les traiter consciemment.

Processus d'auto-développement passant par trois opérations particulières :

- **l'auto-signifiante**, le fait de recevoir et s'approprier l'information en provenance de son organisme et de son environnement, en lui donnant un sens personnel.
- **L'autodétermination**, c'est le fait qu'après avoir considéré des options, la personne procède à des choix personnels.
- **l'autogestion**, passe par le fait que la personne après avoir cerné ses propres besoins trouve dans l'action les moyens de les satisfaire.

En tant que C.C.F, il est donc important de s'assurer que la personne s'est appropriée l'analyse de sa situation et qu'elle agisse dans un choix personnel consenti afin de l'accompagner dans une approche éthique de recherche d'émancipation et d'autonomisation.

De plus, pour Yves Saint-Arnaud le professionnel doit tenir compte d'une éventuelle difficulté pour la personne d'effectuer des choix personnels car elle peut être confrontée à l'incertitude inhérente à la condition humaine, qui selon l'expression de Jean Paul Sartre « la condamne à être libre. »²⁷

Ainsi un tel accompagnement repose sur un fondement éthique en accordant à toute personne d'être ce qu'elle est et de se construire comme elle l'entend, tout en tenant compte des contraintes qui lui sont imposées par son histoire personnelle et son environnement.

Pour aider le professionnel dans un **accompagnement vers l'auto-développement** de la personne, par l'évaluation la qualité de ce choix Yves Saint-Arnaud a décrit huit points :

- Le fait que la personne **entrevoit plusieurs possibilités** pour faire un choix, en aidant la personne à verbaliser ses émotions et ses émotions cachées.
- Le fait que la personne ne soit **pas contrainte** en raison de normes et de valeurs, en invitant la personne à valider les propositions et en rappelant qu'elle/il peut ne pas être obligé.e d'acquiescer.
- Le fait que la personne fasse un **choix de manière réaliste**, en l'aidant à évaluer les conséquences dans un choix éclairé en l'aidant et en étant attentif aux mécanismes de défenses (rationalisation, déni...).
- Le fait que la personne soit **consciente de pouvoir se tromper** dans son choix d'humain faillible et qu'on peut changer de choix à tout moment, et que « choisir c'est renoncer » comme l'a écrit André Gide, dans Les Nourritures terrestres en 1897, une contrainte existentielle et humaniste que le professionnel va accompagner en aidant à cerner et à assumer le fait de pouvoir se tromper.
- Le fait **d'éprouver une mobilisation d'énergie**, dans l'action en sortant d'un questionnement ambivalent. Le professionnel va accompagner la personne dans la planification des actions et dans la réalisation (par exemple prise de rendez-vous pour une consultation dans le cas d'une I.V.G, d'exams échographie de datation, groupe sanguin..). Le fait de rester au stade d'une résolution sans passage à l'action souligne l'absence de choix personnel pour la personne accompagnée.

²⁷ Idem page 205

- Le fait de **conserver le souvenir de son choix**, montre l'importance de l'enjeu dans le processus décisionnel pour la personne, peut permettre au professionnel de prendre conscience de la capacité de la personne à utiliser son processus d'auto-développement sans être intrusif.
- Le fait que la personne **assume la responsabilité de son choix**, et les conséquences, permet au professionnel de prendre conscience des mécanismes de défenses et d'accompagner la personne à son rythme.
- Le fait de se sentir autorisé à **modifier son choix**, à le remettre en question montre que son choix est bien personnel et que la personne peut l'exercer.

Pour permettre d'aider la personne à faire des choix éclairés et personnels de manière responsable, la/le C.C.F va devoir tenir compte des besoins de la personne.

Elle/Il va lui être aussi nécessaire au-delà de la charte de déontologie professionnelle, de faire un travail personnel d'analyse de ses propres besoins par une analyse de la pratique et même une supervision afin d'en prendre conscience et de pouvoir s'en décaler.

Yves Saint-Arnaud a repris la pyramide des besoins de Maslow pour éclairer cette notion de besoins. Selon lui, la personne n'est jamais considérée comme une entité indépendante de son environnement dans « Approche systémique » et il définit le besoin comme « *une exigence de l'organisme qui oriente l'action en vue d'une relation précise entre la personne et son environnement.* »²⁸

Typologie des **besoins fondamentaux** décrite par Yves Saint-Arnaud et lié(e)s :

- Type 1 **Le bien-être** : besoins liés à la santé et au plaisir, car c'est pour lui l'expérience du plaisir en général que l'organisme est renseigné sur son bon fonctionnement. On y retrouve, la nourriture, l'activité physique, la sexualité.
- Type 2 **La sécurité** : besoins liés à l'argent et à la sécurité matérielle pour subvenir aux besoins physiques, on y retrouve le côté pécunier et assurantiel.
- Type 3 **La considération** : besoins affectifs personnels et humains, mis souvent en défaut par la solitude, le rejet, les ruptures ou le deuil. Il passe par le besoin d'être respecté, par l'estime de soi, l'amitié et des relations amoureuses privilégiées.

²⁸ Idem page 212

- Type 4 **La compétence** : besoins dans le domaine de l'action, qu'il définit comme « *une exigence de l'organisme qui oriente l'action en vue de maîtriser par l'action (verbale ou non verbale) une partie de son environnement* ». ²⁹ qui nécessite des interactions.
- Type 5 **La cohérence** : besoins dans le domaine de la connaissance, il est défini comme « *une exigence de l'organisme qui oriente l'action en vue d'avoir accès à des sources de connaissances permettant d'organiser de façon significative les perceptions qu'on a de soi-même et de l'environnement dans lequel on vit* ». ³⁰ Son but passe par une forme de maîtrise de son environnement par un mouvement introspectif.

Après avoir présenté les grands axes développés par Yves Saint-Arnaud sur cette approche réflexive dans l'action qu'est la « praxéologie », ceci en lien avec deux situations que j'ai vécues en stage, je vais maintenant expliciter l'intégration que j'en ai faite dans ma propre pratique professionnelle.

5 / Mise en perspective de la praxéologie dans ma pratique

Tout d'abord, il faut noter l'importance de l'apport de la formation de CCF au sein du planning familial tant par son contenu que par sa pédagogie, dans la construction de ma posture professionnelle. Puis, pour éclairer en quoi l'approche réflexive de la praxéologie dans ma pratique d'un dialogue singulier a pu m'aider à développer mes compétences relationnelles, je vous propose de vous présenter une troisième situation et voir comment j'ai utilisé deux éléments clés de la praxéologie qui sont **la relation de partenariat** et **le processus d'auto-développement**, pour être et rester dans une relation d'accompagnement.

Description de la situation :

C'est en fin d'après-midi au sein d'un CPEF du planning familial où j'étais en stage en présence d'une CCF que j'ai accueilli une femme d'une trentaine d'année, élancée, habillée d'un long manteau, d'une longue robe et d'un voile sur les cheveux qui retombait sur les épaules avec un sac à main qu'elle tenait contre elle et un masque qui cachait à peine son visage fermé.

²⁹ Idem page 215

³⁰ Idem page 216

Après lui avoir ouvert la porte et dit bonjour, elle m'a exprimé vouloir prendre un rendez-vous pour « un avortement ». Je lui ai demandé si elle était déjà venue au sein du CPEF et elle m'a répondu que c'était la première fois. Je lui ai proposé de m'accompagner dans la salle d'attente, après s'être mis de la solution hydroalcoolique et de prendre un temps pour compléter une fiche de renseignements que je lui ai expliquée en attendant qu'on vienne la chercher. J'ai rappelé que c'était un document confidentiel pour nous aider à un meilleur suivi et qu'elle remplissait ce qu'elle souhaitait, que nous pouvions autrement voir ensemble lors de l'entretien. J'en ai profité pour me présenter en tant que stagiaire en formation CCF et je lui ai demandé si elle était d'accord pour réaliser un entretien en ma présence. Elle m'a répondu qu'elle était d'accord et je lui ai dit que je reviendrai la chercher dans quelques minutes.

Après avoir échangé avec la CCF, nous avons convenu d'un co-entretien. Je suis donc allé la chercher et lui ai proposé de me suivre dans la salle d'entretien.

Je lui ai proposé de s'asseoir, ce qu'elle a fait, et nous nous sommes nous-mêmes installés avec la CCF sur les deux autres fauteuils présents dans une triangulation au centre duquel se trouvait une table.

J'ai pris la parole en introduisant la CCF qui s'est présentée et en rappelant le cadre de confidentialité auquel j'étais aussi soumis et qu'elle pouvait demander à être seule avec la CCF si elle le souhaitait. Elle m'a répondu que cela ne la dérangeait pas et après lui avoir demandé si elle connaissait le planning familial et qu'elle a répondu que non, je lui ai proposé de faire une présentation succincte, de l'équipe, des valeurs et le principe de l'accompagnement au planning comme un lieu offrant un espace de parole libre autour des questions touchant la vie affective, relationnelle et sexuelle.

La CCF a repris la suite de l'entretien en lui demandant s'il était possible de récupérer la fiche de renseignement qu'elle nous a remis et qui était remplie. Après une lecture rapide du document et la sentant tendue la CCF lui a proposé de se mettre à l'aise. Avec une douceur bienveillante elle lui a proposé la parole et après un silence qui a été respecté, la CCF a reformulé l'émotion de tristesse, de peur et de désarroi que nous percevions. Ceci a permis à cette femme de dire « *je suis perdue, j'ai déjà trois enfants* ». La CCF en reformulant pour clarifier cet état de confusion, lui a permis de commencer à s'exprimer « *je ne pensais pas que ça allait m'arriver* », puis en reformulant de nouveau et en se focalisant sur ce qu'elle pensait ne jamais vivre, après un silence douloureux cette femme a exprimé le fait de devoir avorter.

Avec humilité, la CCF et moi-même, dans une disponibilité entière, par notre présence chaleureuse, notre regard bienveillant, neutre et non intrusif dans cet espace de parole

sécurisant, lui avons permis d'exprimer ses craintes et son sentiment de culpabilité de devoir avorter, tout en sachant qu'elle est très pratiquante et que dans sa religion « *il ne lui est pas possible d'avorter* ».

Nous lui avons proposé de l'accompagner dans cette recherche d'éclaircissement de sa situation, par l'approche de la relation d'aide nous l'avons aidée à cheminer en abordant avec tact et bienveillance son ambivalence entre sa croyance évangéliste et l'impossibilité pour elle de pouvoir envisager une nouvelle grossesse.

Par la mise en mots des émotions, en prenant en compte ses croyances, nous l'avons accompagnée vers une prise de conscience de ses ressources, de choix qu'elle a pu faire, en valorisant le fait qu'elle avait fait la démarche de venir au planning, en l'aidant à trouver des ressources au niveau de sa communauté, à éclaircir les différentes possibilités.

Face à une obligation de « devoir avorter » qu'elle a verbalisée, les idées exprimées ont été synthétisées en la rassurant sur la présence et le soutien de l'équipe du planning, sans jugement quel que soit son choix, choix qu'elle était la seule à pouvoir faire.

J'ai repris ensuite l'échange en l'aidant à expliciter son impossibilité d'envisager une nouvelle grossesse, puis en lui proposant de lui présenter les différents types d'IVG médicamenteuses en ville ou sur l'hôpital et l'IVG dite instrumentale ou chirurgicale qui étaient possibles, tout en rappelant la confidentialité et les conditions de l'anonymat.

La CCF a pris un temps pour évoquer comment elle savait qu'elle était enceinte, elle a répondu qu'elle avait fait un test de grossesse il y a quelques jours et qu'il était positif. Puis j'ai poursuivi après son accord pour voir avec elle la date du premier jour de ses dernières règles, afin de lui donner les informations nécessaires concernant les délais pour les différents IVG, ceci en expliquant qu'il était nécessaire de faire avant une échographie de datation et une carte de groupe sanguin. Et je me suis assuré qu'elle avait bien compris.

À la fin de l'entretien elle a exprimé le fait qu'elle souhaitait encore réfléchir, la CCF lui a rappelé que nous étions présents en lui redonnant les jours et horaires d'ouvertures et qu'elle pourrait revenir. Elle nous a bien confirmé qu'elle avait compris qu'elle pouvait revenir avec une contrainte de temps, nous a remerciés et nous l'avons raccompagnée.

N'étant plus en stage, je n'ai pas eu d'informations sur la suite et sur le choix qu'elle a pu faire.

Je vais maintenant éclairer cette situation avec deux éléments clés développés dans la praxéologie qui me semblent tout particulièrement pertinents dans ma posture de CCF et qui m'ont aidé à me positionner dans ce co-entretien.

Notion de relation de partenariat :

Dans la situation présentée, nous avons travaillé en co-entretien avec la CCF. Ce co-entretien qui est en lui-même un partenariat entre professionnels, nécessite de bien se connaître, dans un climat d'écoute, de respect, de confiance mutuelle et avec un but commun exprimé. Ainsi après avoir accueilli cette femme, j'ai pris un temps avec la CCF pour réaliser un briefing afin de valider la place de chacun et nous avons décidé que j'allais débiter l'entretien jusqu'à la présentation du cadre, de la structure et que la CCF prendrait la suite. Je pourrai bien sûr intervenir dans les échanges dans le but d'offrir à cette femme un accompagnement de soutien. Dans cette situation, l'approche du partenariat développé dans la praxéologie a débuté par le fait de poser le cadre de notre intervention autour de la confidentialité, de l'approche de l'accompagnement que nous pouvions lui proposer en lui offrant un espace pour l'aider à clarifier sa situation afin de lui permettre de faire un choix libre et éclairé dans sa situation singulière.

Ensuite nous lui avons laissé le temps pour lui permettre d'exprimer lors de l'entretien le but de notre rencontre, en respectant ses silences et en lui laissant la place nécessaire. Puis, par une approche empathique en se mettant dans une écoute active de ce qu'elle nous avait exprimée, dans son cadre de référence nous l'avons accompagnée par nos reformulations pour clarifier ses émotions, sa situation, ses idées et intentions, pour rentrer dans une relation qu'Yves Saint-Arnaud appelle la coopération, en ponctuant l'entretien par des temps de synthèses pour s'assurer de rester dans une relation de partenariat dans l'accompagnement.

Puis, toujours par une posture congruente, authentique, de considération positive nous l'avons aidée à cheminer dans sa réflexion à trouver ce qui faisait sens pour elle. Pour cela nous avons aussi abordé, après s'être assuré de son accord, les questions concrètes autour de la grossesse et j'ai apporté des informations pratiques autour de l'IVG pour lui permettre là aussi de faire un choix libre et éclairé.

Ainsi, jusqu'à la fin nous avons été attentifs à la relation de partenariat présenté dans la praxéologie par une attention toute particulière au maintien d'une coopération dans le déroulement de l'entretien, en lui laissant sa place dans les échanges et dans ses choix.

Notion de processus d'auto-développement :

Le processus d'auto-développement est intégré dans un principe de responsabilité que j'ai déjà précisé.

Ce processus permet l'émancipation et l'autonomisation dans la praxéologie et il me semblait intéressant de le développer ici afin d'expliciter en quoi ça a été un levier pour éclairer ma posture de CCF dans cette situation.

Ainsi, quand nous avons débuté l'entretien, lorsque la CCF a reformulé l'émotion de tristesse et de désarroi que nous percevions, nous avons provoqué un phénomène que la praxéologie nomme l'auto-signifiante c'est-à-dire qu'elle a reçu cette information de la part de la CCF dans un mouvement d'ouverture et d'accueil de la parole accompagné du non-verbal par notre posture et du para-verbal par le ton qui a fait résonance en elle.

Ceci lui a permis de les lier avec ses propres émotions et sentiments, de les conscientiser dans un temps de silence avant de leur donner un sens personnel en les exprimant : « *Je suis perdue, j'ai déjà trois enfants* ».

Puis nous avons continué à reformuler ses émotions, sa situation, ses idées et intentions, afin de l'aider à cheminer dans une réflexion et une recherche de sens nécessaire pour considérer les choix possibles et lui permettre de prendre sa propre décision c'est ce que la praxéologie appelle l'autodétermination. À la fin de l'entretien, cette femme a exprimé le fait qu'elle souhaitait encore réfléchir. Par cette capacité à exprimer son besoin de réfléchir elle poursuivait son cheminement personnel pour faire son choix, avec un besoin de temps, afin de prendre sa décision en tenant compte de sa situation.

Enfin, appliqués à ce cas particulier, je propose de dérouler les indices qu'Yves Saint-Arnaud a décrits pour continuer à éclairer ma pratique de l'accompagnement vers l'auto-développement et s'assurant qu'il soit libre et éclairé.

Le choix personnel de cette femme est qu'elle souhaite encore réfléchir, j'ai pu noter dans les échanges le fait :

- qu'elle entrevoit plusieurs possibilités pour faire son choix après l'avoir aidée par la reformulation et la clarification ;
- qu'elle ne se sente pas contrainte et s'autorise à exprimer ce besoin de réfléchir et que nous le comprenons et l'acceptons ;
- que nous lui avons exprimé les contraintes liées à la réglementation autour de l'IVG et tout particulièrement à la question des délais et que nous nous sommes assurés qu'elle avait bien compris que son choix était personnel ;

- qu'elle peut à tout moment, dans les horaires d'ouvertures que la CCF a rappelés, revenir au planning ou aller à l'hôpital ;
- qu'elle sorte progressivement de son ambivalence ;
- qu'elle s'appuie sur le souvenir positif de prise de décisions ;
- qu'elle est consciente des conséquences pour elle ;
- de se sentir autorisée à modifier son choix.

Ainsi, ce travail de recherche et de réflexion m'a permis de comprendre dans quelles mesures l'approche réflexive cadrée de la praxéologie, influence le développement de la compétence relationnelle dans l'accompagnement en tant que CCF.

Associée aux concepts de la relation d'aide, de l'approche systémique et de la psychanalyse, la praxéologie comme science de l'action accompagne méthodologiquement, étape par étape la construction et le maintien d'une relation de coopération, à partir d'objectifs communs, dans le respect des compétences de chacun.e et dans un but de recherche d'autonomie.

6 / Les limites de la praxéologie

Après avoir vu comment l'approche réflexive par la praxéologie a pu être une opportunité dans le développement de mes compétences relationnelles dans la relation d'accompagnement en tant que CCF, nous allons maintenant en voir les limites.

Tout d'abord il faut rappeler qu'aucune méthode n'est parfaite, qu'il en existe de multiples et c'est l'essence même de la posture de CCF : ne pas être dans un dogmatisme.

Puis elle demande un engagement professionnel et de l'institution dans laquelle la/le CCF exerce. De plus, la praxéologie peut sembler « intellectualisant », pas très digeste, nécessitant un temps pour se l'approprier.

Elle comporte aussi les limites de l'auto-observation dans l'approche réflexive. Tout en sachant qu'elle peut s'utiliser comme l'a fait Yves Saint-Arnaud en atelier, en présence d'un superviseur expérimenté, sous forme d'Analyse de la Pratique Professionnelle.

Elle nécessite un recueil de données précis avec un verbatim durant l'entretien, ce qui pour moi questionne sa réalisation dans la pratique d'entretien en tant que CCF ainsi qu'au niveau éthique et déontologique du secret et de la confidentialité.

Elle est aussi généraliste car dans une approche transdisciplinaire et il me semble qu'elle demande à être adaptée à la pratique professionnelle spécifique de CCF.

Elle est aussi « remuante » et ça reste un processus de chercheur/praticien. Elle demande donc une bonne maîtrise du savoir théorique et savoir-faire disciplinaire en amont ce qui n'est pas si simple pour un novice dans une pratique professionnelle.

Ensuite, il est nécessaire d'en faire quelque chose de concret dans sa pratique en se donnant ensuite des axes d'amélioration et en les mettant en application.

Enfin, il ne faut pas tomber dans une inquiétude professionnelle en portant personnellement toutes les causes d'échecs et en remettant en permanence en question ses idées et pratiques.

Conclusion

L'Accompagnement, un voyage à créer... Le travail d'écriture de mon voyage dans ces pages m'a permis, par une mise à distance, de prendre conscience de ce qui me constitue aujourd'hui. Ainsi, j'ai eu la satisfaction de rassembler ici ce qui faisait sens pour moi, du plaisir à essayer de les partager, mais aussi de la peine de choisir ce qui était à garder ou pas. Maintenant, je souhaite revenir à nouveau sur ce chemin jonché d'incertitudes, avec sérénité et confiance.

Ce chemin m'a permis de partager ma vision de la pratique et des enjeux de la fonction d'accompagnement en tant que CCF dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle, autour de l'accueil, l'écoute, l'information, la prévention, l'éducation, l'orientation et le travail en réseau.

Chemin au cours duquel m'est apparu comme fil rouge cette pratique « **d'accompagnement** », si facile à concevoir mais si multiple et si complexe dans sa pratique.

Le travail « réflexif » qui nous a été proposé comme posture dans le cadre de la formation en partant de nos représentations, préjugés, stéréotypes, a stimulé ma curiosité, en mettant en lien des concepts sociologiques, psychologiques, avec la pratique de l'approche singulière de CCF.

Cela a sollicité ma capacité de remise en question, qui s'est instaurée progressivement en moi. Ayant conscience de mes limites et erreurs et de la marge d'évolution dans mes savoirs, de mon savoir-faire et savoir-être, souhaitant ainsi m'améliorer et prenant plaisir à chercher à évaluer ma pratique dans mes interactions, j'ai recherché une approche qui pourrait m'y aider. C'est ainsi que j'ai découvert la praxéologie.

Une méthode pour moi qui n'a pas été simple à m'approprier mais par laquelle j'ai trouvé des éclairages pour m'aider à affiner ma problématique autour du développement de ma compétence relationnelle dans l'accompagnement en tant que CCF.

J'ai donc voulu par ce travail faire éprouver la transformation qui s'est opérée en moi, entre ma posture d'infirmier et la construction de ma nouvelle posture professionnelle de CCF.

Nous voici arrivés à la fin de ce périple. Avant de nous quitter, vous qui avez partagé une partie de ma carte du monde à travers cet écrit, je souhaite prendre un temps pour dire au revoir.

En vous souhaitant une bonne route, un bon voyage dans l'incertitude, l'imperfection et la pensée complexe, en espérant que vous l'aurez apprécié.

Je terminerai par les mots de Christopher McCandless, qu'il a écrits peu de temps avant sa mort dans son travail d'introspection, tirés du film Into the wild, Voyage au bout de la solitude, dans la version québécoise :

*« Le bonheur n'est réel que lorsqu'il est partagé » et « l'essentiel, c'est pas d'aller loin, c'est le chemin pour y arriver ».*³¹

³¹ Film américain réalisé par Sean Penn, sorti en 2007. Il s'agit de l'adaptation cinématographique du récit Voyage au bout de la solitude (Into the Wild pour le titre original), écrit par Jon Krakauer en 1996, et relatant l'histoire réelle de Christopher McCandless.

BIBLIOGRAPHIE

- Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Collection NRF, Edition Galimard, 1949, 978 pages en deux volumes ;
- Yvon Brassard, *Modèle McGill, une approche collaborative en soins infirmiers*, Edition chenelière éducation, 2015 ;
- Boris Cyrulnik, *Les Nourritures affectives*, Edition Odile Jacob, Mars 2000. Extrait tiré de : <https://citations.webescence.com/citations/boris-cyrulnik>;
- Walter Hesbeen dans *le caring est-il prendre soin*, Revue Perspective soignante, Ed. Seli Arslan, Paris 1999, n°4, page 8 ;
- Maëla Paul « l'accompagnement une posture professionnelle spécifique », édition l'Harmattan, Collection Savoir et formation, 2014 tiré du site internet <https://creg.ac-versailles.fr/vous-avez-dit-accompagner>
- Albert Moyne, *Vivre et penser le Conseil conjugal et familial*, éditions de la chronique sociale, janvier 2013 ;
- Film américain réalisé par Sean Penn, sorti en 2007. Citation écrite Christopher McCandless avant sa mort sur un cahier et retranscrit dans l'adaptation cinématographique du récit *Voyage au bout de la solitude* (Into the Wild pour le titre original), écrit par Jon Krakauer en 1996;
- Carl R. Rogers, *Le développement de la personne*, édition Dunod-InterEditions, 2018 ;
- Yves Saint-Arnaud, *L'interaction professionnelle, Efficacité et coopération*, 2^e Edition revue et augmentée, édition les Presses de l'Université de Montréal, 2003 ;
- Jean Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, extrait de la conférence 1945, site internet la-philosophie.com ;
- Yann Vacher, *Construire une pratique réflexive, comprendre et agir*, éditions De Boeck Supérieur s.a, 2015 ;
- Geneviève Valla-Chevalley, *Le conseil conjugal et familial, Repères historiques, institutionnels et cliniques*, édition Erès, 2009 ;
- René Villemure, *L'éthique pour tous...même vous ! Petit traité pour mieux vivre ensemble*, les éditions de l'homme, septembre 2019 ;
- Arrêté du 3 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial, JORF n°0286 du 10 décembre 2010, <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000023213236/>

ANNEXES

Annexe 1 : Référentiel professionnel de Conseiller Conjugal et Familial

Annexe 2 : Mode d'emploi et Test personnel d'efficacité

Annexe 1 :

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL DE CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL

Contexte d'intervention

La fonction de conseiller conjugal et familial (CCF) est définie par le décret n° 93-454 du 23 mars 1993 et l'arrêté de la même date. Celui-ci précise que la mission du CCF s'exerce spécifiquement dans le champ de la sexualité dans ses dimensions affectives, relationnelles et sociales. Son intervention est destinée à une personne (quel que soit l'âge), un couple, une famille ou un groupe, avec comme finalité l'éducation à la sexualité ainsi que l'aide aux personnes en situation de conflit ou victimes de violences intrafamiliales, sexistes, sexuelles. L'action du/ de la CCF s'inscrit aussi en prévention dans le cadre de la promotion de la santé (définie dans le sens de l'OMS [1]). Elle s'exerce plus particulièrement dans le domaine de la vie affective et sexuelle (aide au respect de soi, de l'autre, dans un lien amoureux, aide au choix contraceptif, préparation à la parentalité, etc.).

La/ le CCF intervient à la demande des personnes (individu-couple-familles), des professionnels ou des institutions. En fonction de la nature de la demande, elle/ il engage une intervention individuelle et/ ou collective. Elle/ il peut mettre aussi en œuvre une fonction d'orientation.

Dans le cadre de ses consultations, la/ le CCF conduit des entretiens. Dans ce cadre, elle/ il exerce une fonction d'aide basée sur l'écoute et le counseling (2). Elle/ il favorise l'ouverture d'une réflexion, accompagne la personne dans la prise des décisions les mieux adaptées à sa situation et à son mieux-être.

Son intervention vise à permettre à la personne de se (re) situer dans son contexte sociétal, social, familial et personnel.

Dans les situations de violences physiques et/ ou morales, il/ elle aide la personne à revaloriser sa propre estime et à se situer en tant que sujet et non comme objet de discrimination ou de maltraitance.

En complément aux conduites d'entretien, le/ la CCF déploie différentes actions collectives favorisant l'information, les échanges et l'éducation à la vie sexuelle et relationnelle (auprès des enfants, des adolescents, de groupes de femmes en situation de vulnérabilité par exemple).

Elle/ il réalise alors des animations de groupe, met en place des groupes de parole, aide les professionnels à acquérir les comportements adaptés (par exemple dans la prise en compte de la sexualité des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées).

La/ le CCF construit une relation de confiance avec la personne, le couple, la famille. Elle/ il exerce son activité dans un cadre éthique, de neutralité, de respect des personnes et de leur anonymat.

Elle/ il intervient de façon régulière dans un cadre partenarial qu'elle/ il contribue à construire ; elle/il est amené(e) à développer des partenariats afin d'inscrire son intervention dans un registre d'échanges et d'actions pluridisciplinaires. Elle/ il participe à un travail d'équipe. Elle/ il réalise des diagnostics du territoire où elle/ il exerce, qui permettent de poser l'évolution des demandes dans son domaine d'intervention et d'adapter, le cas échéant, les réponses et les propositions.

La/ le CCF exerce dans les établissements d'information pour le conseil conjugal (EICCF), dans les centres de planification (CPEF), dans les associations, les établissements de santé pratiquant des IVG, les CAF et en libéral.

Elle/il peut partager son temps de travail entre plusieurs sites et différents employeurs.

(1) La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité en référence au préambule de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé).

(2) Tenir conseil-processus d'identification.

TABEAU 2.4

La rédaction d'un dialogue

CONSIGNES

Décrire sommairement une difficulté que l'on a éprouvée, ou que l'on craint d'éprouver, dans un échange avec une personne ou avec un petit groupe. Choisir uniquement une situation pour laquelle on a l'intuition qu'il est possible d'être efficace, mais sans savoir comment s'y prendre. Si l'on juge qu'un échec est entièrement attribuable à des facteurs qui échappent à son emprise, le test personnel d'efficacité sera inutilisable.

Préciser dans quel contexte la difficulté s'est présentée ou pourrait se présenter.

S'il y a lieu, fournir des informations sur ce qui s'est passé avant ou pendant la rencontre, informations qui seraient utiles pour comprendre en quoi consiste la difficulté.

Utiliser le verso pour illustrer la difficulté en reproduisant une partie du dialogue : répliques de l'acteur, suivies chacune d'une réplique de l'interlocuteur.

- Dans la première case, identifier l'acteur, l'interlocuteur et le résultat que l'on souhaite obtenir au terme du dialogue.
- Dans les cases intitulées «A» (pour acteur), écrire ce que l'on a dit ou décrire son comportement non verbal.
- Dans les cases intitulées «I» (pour interlocuteur), écrire la réplique de l'interlocuteur ou décrire son comportement non verbal.
- Dans la case intitulée «première visée», formuler sa visée (comportement auquel on s'attend de la part de l'interlocuteur). Par la suite, cocher «Même visée» ou formuler la nouvelle visée, s'il y a eu un changement de visée.
- Dans les cases intitulées «Couleur», cocher la couleur attribuée à la réplique : V = Vert ; J = Jaune ; R = Rouge.
- Dans les cases intitulées «Réflexions», écrire des réactions que l'on a eues pendant le dialogue et qui aident à comprendre la stratégie utilisée.

TABLEAU 2.4 (suite)**La rédaction d'un dialogue**

Acteur : _____	
Interlocuteur (prénom ou nom fictif) : _____	
Résultat recherché : _____	
Visée Je veux que... (prénom ou nom de l'interlocuteur) dise ou fasse (réaction souhaitée).	Dialogue Ce que j'ai dit pour produire l'effet visé (A) et la réaction que j'ai obtenue (I).
Première visée : Je veux que...	A.1 :
Réflexions :	I.1 :
Couleur (cocher)	
V	
J	
R	
Même visée []	A.2 :
Changement : _____	
Réflexions :	I.2 :
Couleur (cocher)	
V	
J	
R	
Même visée []	A.3 :
Changement : _____	

Quatrième de couverture

L'accompagnement un voyage à créer... À vous qui allez découvrir une partie de ma carte du monde à travers cet écrit, je souhaite prendre un temps pour vous accueillir, avec bienveillance et humilité dans ce voyage où l'incertitude croise la pensée complexe.

C'est par ces mots que j'ai débuté mon écrit professionnel de fin de formation.

Je vous propose de me suivre et de voyager avec moi sur la route de mon questionnement autour du développement de ma compétence relationnelle, à être et à rester dans une relation d'accompagnement, dans ma pratique professionnelle de Conseiller Conjugal et Familial.

Pour cela je vous présenterai une méthode réflexive appelée praxéologie, qui est une science de l'action et de l'intervention et qui a été développée par Yves Saint-Arnaud.

Je ferai ensuite le lien entre cette méthode et la pratique de CCF à partir d'un cadre philosophique, théorique et législatif.

Pour ensuite dérouler un travail d'analyse réflexive, en m'appuyant sur trois situations vécues en stage, au sein d'un Centre de Planification et d'Éducation Familiale, avant de préciser l'intégration concrète que j'en ai fait dans un dialogue singulier avant de terminer par les limites que j'ai pu percevoir à ce jour.